78 Yvelines

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



LE JOURNAL DE L'ANNÉE 2021

ÉDITORIAL





Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 a vu l'activité du CAUE s'intensifier grâce à l'installation des nouvelles équipes municipales souhaitant rapidement conseils et accompagnements sur leurs projets.

Nous saluons le travail réalisé par Marcelle Gorguès, présidente jusqu'en septembre qui a initié l'écriture d'une nouvelle convention avec le Conseil départemental assortie d'un travail collaboratif avec l'agence Ingenier'Y.

Alors que le confinement a révélé une très forte demande citoyenne de plus de confort dans les logements et d'une meilleure accessibilité à la nature, le dernier rapport du GIEC, dramatique, nous oblige encore plus !

C'est ainsi qu'un partenariat s'est développé avec la DDT et le CEREMA afin de sensibiliser les élus à la densité pour préserver les espaces ouverts et les terres agricoles. En ce sens, l'observatoire photographique des paysages de la vallée de la Seine sera un excellent révélateur des transformations du territoire.

L'offre du CAUE d'organiser des ateliers participatifs est toujours très bien accueillie par les communes, lors de la rédaction de chartes architecturales et de promotion pour donner un cadre aux promoteurs et à leurs architectes, évitant ainsi les recours, mais aussi pour réintroduire de la biodiversité en ville, créer des îlots de fraicheur notamment dans les cours d'écoles en relation avec le milieu éducatif.

Fragilisées par la pandémie, les grandes actions des 8 CAUE d'Ile-de-France, « les Enfants du patrimoine et Archipel francilien », avec le soutien de la DRAC en faveur des jeunes et du grand public, reprennent du souffle, tout comme les formations pour les instructeurs et non architectes. Nos outils de sensibilisation, webinaires, vidéos autour de l'exposition sur la transformation du bâti, visites… ont aussi retrouvé leur public.

Ainsi, par ses conseils donnés tout au long de l'année aux particuliers, copropriétés, élus et services, l'équipe du CAUE toujours très mobilisée et active en faveur de la qualité de vie des yvelinois, prend aussi sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Pierre-Yves Dumoulin, président
Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice

2021, UNE ANNÉE RICHE D'ÉCHANGES



1



2


3


4


5


6

Légendes :
1- Affiche des Enfants du patrimoine, visites du vendredi 17 septembre 2021
2- Salon de la rénovation énergétique avec l'ALEC SQY à Noisy-le-Roi, le 10 octobre 2021
3- Jury des Villes et Villages Fleuris à Fontenay-le-Fleury, avec le CD 78, le vendredi 10 septembre 2021
4- Visite du parc du peuple de l'herbe organisée par les CAUE 78 et 95 avec le CD78, le 1er octobre 2021
5- Visite de la ville de Houilles, pour la charte promoteurs, avec les élus et les services, le 21 janvier 2021
6- Conférence et visite de l'hyper centre de SQY lors des Journées nationales de l'architecture, le 17 octobre 2021

LES CHIFFRES 2021

• Le CAUE informe

19 361 pages vues sur le site du CAUE et **4 773** utilisateurs
1 138 abonnés Twitter, **635** Facebook et **370** Instagram
842 435 pages vues et **141 934** visiteurs sur l'Observatoire national des CAUE
4934 vues sur le Scoop.it des CAUE IdF et **2680** visiteurs
771 documents enregistrés sur RES'AUE (**41** livres et **553** articles)

• Le CAUE conseille et accompagne

330 particuliers, copropriétés, bailleurs et promoteurs
17 collectivités sur la durée
Les instructeurs de permis de construire du GPS&O sur **73** communes

• Le CAUE forme et sensibilise

13 vidéos et **2000** vues sur Youtube
4 visites et **8** ateliers de concertation
11 webinaires ou conférences
5 journées de conseil Villes et Villages Fleuris
8 parcours Archipel francilien avec **1000** vues sur Archistoire
15 209 élèves pour les Enfants du Patrimoine Ile-de-France

• Le CAUE expert

25 jurys de concours d'architecture
10 commissions départementales



LE CAUE PRODUIT UNE CONNAISSANCE QU'IL MET AU SERVICE DE SES PUBLICS

LES VIDÉOS DE L'EXPOSITION

En complément de l'exposition itinérante «Transformer le bâti - Regarder le présent / préparer l'avenir», le CAUE a conçu 13 vidéos sur les 13 projets et démarches exemplaires présentées dans l'exposition.

Pour aller plus loin, en 3 minutes, chaque épisode de cette série approfondit un projet. Modestes ou audacieux, chacun d'eux encourage une approche nouvelle vis à vis de notre environnement bâti et représente une réponse originale aux contraintes réglementaires, architecturales et paysagères.

Pour fidéliser les spectateurs, les vidéos ont été diffusées sur la chaîne Youtube du CAUE, de septembre 2021 à janvier 2022, à raison d'une vidéo par semaine. Résultat, près de 2000 vues .

L'exposition «Transformer le bâti» dans les locaux du CAUE © CAUE 78



Valérie Goslis,
Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme de Moisson

« L'exposition et la vidéo montrent notre musée de la Ballonnière sauvé de la démolition grâce à l'aide du CAUE. Il dénote une volonté d'enrichir culturellement le village et de l'animer. Il est le symbole du respect du passé, de notre patrimoine bâti et rural tout en conservant un devoir de mémoire. »



Cécile Varoquier,
Documentaliste - webmaster au CAUE 78

« La déclinaison d'outils - les carnets de retour d'expérience, les panneaux de l'exposition et les vidéos sont autant de manières de décortiquer un projet.
Ainsi, selon la question posée ou le public concerné, le support le plus pertinent peut être choisi. »

UNE EXPO ITINÉRANTE

Après avoir été vue dans les communes de Saint-Germain-en-Laye (été 2020), Montesson (automne 2021) et par près d'une centaine de visiteurs à Bordeaux au CAUE de la Gironde (automne 2021), l'exposition continue son itinérance à travers les Yvelines et la France.
Prochaine étape, chez nos voisins du CAUE du Val d'Oise, dans le moulin de la Couleuvre réhabilité depuis une vingtaine d'année.
À l'agenda également, Ablis et les CAUE de l'Alsace, du Tarn et de la Charente Maritime.



© L'exposition à Bordeaux

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

En 2021, près d'une vingtaine de fiches sur des réalisations contemporaines dans les Yvelines sont venues compléter ce site enrichi par tous les CAUE. On y retrouve des équipements de qualité, soucieux de l'environnement comme la nouvelle crèche des Deux Oies à Noisy-le-Roi avec sa toiture végétalisée réalisée par WRA (2021) ou l'accueil de loisirs en ossature bois à la Celle-Saint-Cloud par l'agence SCHEMAA (2020). Mais également des logements et des parcs comme celui du Peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy réalisé par l'Agence Ter (2016).



Crèche des Deux Oies à Noisy-le-Roi © Nicolas Grosmond, photographe

Scannez le QR code pour accéder à des témoignages sonores inédits et des contenus bonus : cartes anciennes, images d'archives, vidéos et plus encore sur l'application Archistoire - Avec le soutien de la DRAC.

ARCHISTOIRE À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une nouvelle application pour smartphone, conçue pour et par les CAUE, enrichit les visites proposées au grand public. Le premier parcours dans l'hyper centre de SQY, à Montigny-le-Bretonneux et Guyancourt, inauguré à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, offre des lectures architecturales, des cartes et photos anciennes, des interviews d'acteurs et d'habitants et permet de visiter l'intérieur du théâtre même fermé.

ACCOMPAGNER



LE PARTAGE DES REGARDS ENTRE CAUE ET COLLECTIVITES ENRICHIT LES PROJETS AU BENEFICE DU TERRITOIRE

ANTICIPER LE DEVENIR D'UNE FERME À ORPHIN

La ferme du Chêne est un ensemble bâti historique repéré dans le PLU de la commune à deux titres : le bâti comme « édifice remarquable du patrimoine » (article L.151-19 du code de l'urbanisme) et les abords comme « éléments remarquables du paysage » (article L.113-1 du code de l'urbanisme). La commune a donc sollicité le CAUE lorsqu'un projet de division de cet ensemble bâti a été envisagé par les propriétaires. Le découpage entrainait un morcellement du bâti et de la cour, non adapté à la qualité de ce patrimoine, une dévalorisation de ses abords et l'effacement d'une partie des murs anciens.
Face à cela, la division respectueuse proposée par le CAUE devrait être bénéfique à la collectivité tout entière : les propriétaires actuels verront leur bien valorisé, les futurs acquéreurs seront plus enclins à investir dans un patrimoine authentique et l'ensemble des habitants verra la ferme entretenue et mise en valeur.

La ferme du chêne à Orphin (78) © CAUE 78



Janny Demichelis,
maire de Orphin

« Depuis que je suis maire, les architectes du CAUE m'ont appris mon métier ! Leurs conseils sont très précieux sur la préservation du patrimoine, la taille des ouvertures, les ravalements, les couleurs. On ne peut pas faire n'importe quoi dans une région rurale. »



Bruce Plancke,
architecte conseiller au CAUE 78

« Quelle que soit l'échelle du projet, nous dépendons toujours du « déjà là » et ne repartons jamais de zéro.
Il s'agit d'apprendre de l'Histoire, de la prolonger, de relier, enrichir pour apporter la réponse la plus adaptée et la plus respectueuse à la transformation d'un édifice, d'un lieu, ou d'un territoire. »

S'INSCRIRE DANS L'HISTOIRE DES LIEUX

Deux projets communaux, logements et commerce en centre bourg de Porcheville, et pôle culturel en périphérie, ont déclenché une réflexion architecturale, urbaine et paysagère menée avec des élus sensibilisés à la transformation de leur patrimoine. Resituer la commune dans son histoire industrielle et de villégiature à l'appui de cartes, de documents historiques et du diagnostic patrimonial et paysager réalisé par le CAUE en 2012, avec la Région IdF, a abouti à des propositions contextualisées et à un regard affiné des élus sur leur paysage bâti et son évolution.



Carte postale ancienne de Porcheville

S'INSCRIRE DANS L'HISTOIRE DES LIEUX

L'espace public fait partie du patrimoine communal, tout comme le bâti. A la demande des élus, le CAUE a mené une réflexion sur le devenir de la place du monument aux morts de Boinville-le-Gaillard. Constituée actuellement d'une surface enherbée et d'alignements de tilleuls, elle est vouée au stationnement des véhicules. Un schéma d'aménagement proposé par le CAUE permettra de la valoriser en préservant son caractère rural et en minimisant l'impact de l'automobile.



© La place de Boinville-le-Gaillard © CAUE 78



Noisy-le-Roi, la mairie dans le centre bourg © CAUE 78

ANTICIPER LE DEVENIR D'UN CENTRE-BOURG

La transformation du bâti représente aujourd'hui un enjeu majeur dans le combat énergétique et économique pour la sobriété, la préservation des ressources et contre l'étalement urbain. Cet enjeu repose moins sur les nouveaux bâtiments que sur la gestion du bâti existant. A l'occasion du projet d'une bibliothèque et de logements envisagés par la commune de Noisy-le-Roi, le CAUE a mené une étude globale qui a conduit à questionner le devenir du centre bourg, de ses équipements et de ses espaces publics.

ACCOMPAGNER



LE CAUE ASSOCIE TOUS LES ACTEURS DANS L'ELABORATION DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT

LES CHARTES ARCHITECTURALES ET DE PROMOTION

Étudiées par les CAUE dans le cadre de l'Observatoire régional de la qualité du logement en Ile-de-France, les chartes sont des outils favorisant le dialogue entre les élus, les promoteurs et leurs architectes pour obtenir une meilleure qualité des logements dans une commune.
À Orgeval, la charte possède la particularité de s'adresser aux professionnels et aux particuliers. Elle est construite en deux volets, l'un général sur les étapes d'un projet et la qualité architecturale, l'autre plus spécifique sur les opérations de logements, s'adressant à la promotion privée et aux bailleurs sociaux. Elle permet de rappeler les spécificités d'Orgeval, comme la forte proportion de parcelles en pente, la présence d'eau et de sols argileux à prendre en compte dans les projets.

Les villes disposent ainsi d'un outil pédagogique vis-à-vis de tout porteur de projet dès l'amont et tout au long du processus, précisant leurs exigences urbaines, architecturales, environnementales et techniques.

Visite d'Orgeval organisée par les élus pour les architectes du CAUE
© CAUE 78



Hervé Charnallet,
maire d'Orgeval

« L'un de nos enjeux majeurs est de conserver le caractère, le patrimoine et le charme de la commune. La rédaction d'une charte destinée à tous les acteurs de l'immobilier était donc nécessaire. Avec toute son expertise, le CAUE nous a accompagné dans sa réalisation, ce qui nous permet de faire les meilleurs choix pour nos projets. »



Lisa Leconte,
architecte conseiller au CAUE 78

« Chaque accompagnement à l'élaboration d'une charte est un nouvel exercice. Il en résulte un document unique qui tente de retranscrire au mieux une situation tout aussi unique. C'est un processus stimulant et dynamique qui montre son efficacité dans les communes qui ont déjà été accompagnées. »

LE DEVENIR ÉCOLOGIQUE D'UN PARC HISTORIQUE

Le parc de Bécheville aux Mureaux, belle pièce urbaine à proximité du quartier Molière, conserve quelques traces de son passé aujourd'hui presque effacées (système hydraulique, glacière...). Des ateliers en plein air ont été organisés par le CAUE pendant la manifestation « Tous au parc » afin de vérifier les usages existants, récolter les souhaits des habitants et du personnel communal et anticiper de nouvelles pratiques. La commune possède aujourd'hui des éléments de programmation pour réfléchir à son avenir dans le respect historique et de la biodiversité déjà installée.



Ateliers aux Mureaux © CAUE 78



Visite du château de Saint-Germain-en-Laye avec les stagiaires @ CAUE 75

SE FORMER À VOIR ET COMPRENDRE L'ARCHITECTURE

Les formations annuelles organisées par les CAUE franciliens ont donné lieu cette année à des visioconférences. « Voir et Comprendre l'architecture » sur 6 jours à destination des non architectes a réuni des personnels de SEM, EPA, promoteurs et bailleurs dont il est très utile pour les architectes de CAUE de comprendre les démarches.
La formation « Architecture de la ville », en 10 jours ou en modules à la carte et à destination des instructeurs, s'intéresse davantage au vocabulaire et à l'inscription du bâti dans son site. Pour chacune, des ateliers dématérialisés ont permis des échanges nourris.

OBTENIR DES PROJETS DE QUALITÉ

Pour transformer un bâti existant ou construire un équipement ou des logements, obtenir un projet de qualité tient souvent au choix de la procédure de marché public et aux missions données aux maîtres d'œuvre. Aussi 2 moments de formation, en format webinaires, ont été proposés par le CAUE en mars 2021 aux nouveaux élus, en partenariat avec la MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques).
A partir d'exemples, ont été évoqués l'importance du diagnostic préalable et du programme, les appels à idées, les marchés à procédure adapté, les concours...
Webinaires accessibles sur le site du CAUE et la plateforme Youtube.



PAR DIFFERENTES ACTIONS, LE CAUE PARTICIPE A LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE SUR LE LOGEMENT

PRODUIRE DES OPÉRATIONS DE LOGEMENTS DURABLES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Plusieurs politiques publiques sont difficiles à expliquer par les nouveaux élus à leur population et également difficiles à appliquer. Pour atteindre l'objectif du ZAN (zéro artificialisation nette) qui ne permet plus de construire sur les terres agricoles, et leurs obligations de constructions de logements (Loi SRU), les élus doivent faire accepter une certaine densité, mais aussi favoriser la biodiversité et préserver le patrimoine bâti et naturel de leur commune.

Afin d'enrichir leurs réflexions, la DDT, le CAUE et le CEREMA se sont associés en 2021 pour proposer une programmation d'événements sur le thème de la densité acceptable. Le cycle ouvrait en octobre 2021 par un séminaire à Viroflay réunissant de nombreuses communes heureuses de se retrouver pour débattre, et se poursuit par d'autres rencontres et visites en 2022.

Le séminaire de lancement à Viroflay © CAUE 78



Sylvain Reverchon,
directeur de la DDT 78

« Réinterroger nos modèles pour construire une ville sobre, qui préserve et réhabilite les espaces naturels et améliore la qualité des espaces publics, pour une meilleure qualité de vie, tel est l'enjeu majeur de l'aménagement des territoires d'aujourd'hui et de demain. »



Hervé Saillet,
architecte-urbaniste conseiller,
directeur adjoint au CAUE 78

« Les élus de petites communes doivent régulièrement se prononcer sur des projets de lotissements de 10 à 20 maisons, qui sont à leur échelle importants. S'ils sont médiocres mais conformes au PLU, il est difficile pour le maire de s'y opposer. Nous incitons donc les collectivités à mieux définir leurs Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) en amont avec des cadres plus contraints. »

LA RÉHABILITATION D'UNE CITÉ CHEMINOTE À VERNEUIL-SUR-SEINE

L'observatoire de la qualité architecturale du logement des CAUE d'Île-de-France, soutenu par la DRAC depuis 2006 contient plus de 68 analyses d'opérations sur toute la région, réalisées à partir d'entretiens avec maîtres d'ouvrages, architectes et habitants. En 2021, l'analyse de la réhabilitation énergétique de cette cité cheminote a permis à tous les acteurs de revenir sur ce projet mené par le bailleur ICF La Sablière avec la commune et le CAUE, et de débattre sur l'évolution du confort des maisons d'une cité-jardin sur presque 100 ans.
A retrouver sur le site du CAUE



La cité cheminote de Verneuil-sur-Seine © CAUE 78

AUGMENTER L'EXIGENCE DE QUALITÉ VIS À VIS DES CONSTRUCTEURS

L'équipe du CAUE a accompagné les instructeurs de la CU GPS&O sur une centaine de dossiers de permis de construire, dont une trentaine ont fait l'objet de fiches conseil. Cette collaboration permet d'aider les dépositaires, particuliers, à augmenter leur niveau d'exigence vis-à-vis des constructeurs de maisons individuelles qui se chargent de constituer les dossiers en leur nom. Trop souvent, les maisons issues de catalogues standards ne s'insèrent pas dans le tissu existant, ne sont pas adaptées à la pente et tournent le dos au paysage.
C'est « rendre service » aux particuliers que de leur conseiller de ne pas construire un projet dont l'insertion architecturale et paysagère est mauvaise par rapport au contexte.
Le CAUE a aussi un rôle pédagogique envers les élus qui apprécient peu l'architecture contemporaine avec des compositions jugées trop originales, des matériaux biosourcés ou encore des toitures terrasses végétalisées.



Un ensemble de maisons mal adapté au terrain en pente © CAUE 78



A L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LES PHOTOGRAPHES SE METTENT À L'ÉCOUTE DES DYNAMIQUES PLURIELLES DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE.

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA VALLEE DE LA SEINE (OPP.VS.F)

Les observatoires ont été développés par le ministère de l'Environnement dans les années 1990 et reposent sur le principe de reconductions photographiques. L'OPP VS.f est un outil d'analyse et de compréhension des évolutions du paysage qui associe deux approches, sensible et scientifique.

Dans un contexte de changement climatique, les tensions qui se jouent au contact des dynamiques du fleuve économique, habité et résilient, sont observées et consignées grâce à la photographie. Ce travail permet de mieux comprendre les évolutions rapides et d'orienter les grands équilibres de ce territoire.

Depuis avril 2020, les photographes Ambroise Tézenas et Jérémie Léon ont arpenté la vallée de la Seine de Paris à Moisson et réalisé 400 prises de vue. Conçu comme un récit-itinéraire de 111 points, 40 seront reconduits à intervalles réguliers.

Bonnières-sur-Seine, Grande île © Ambroise Tézenas et Jérémie Léon, OPP de la vallée de la Seine francilien



Pascal Sanjuan,
délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine

« Le territoire couvert par le contrat de plan est fortement marqué par l'activité humaine. Les paysages traduisent une grande diversité d'usages et une alternance, voire une cohabitation de zones industrielles, logistiques, urbanisées, agricoles ou naturelles sur lesquelles pèsent une forte pression et entrelacées avec un réseau étroitement maillé d'infrastructures de transport dont l'empreinte sur l'espace est forte. Les industries traditionnelles (chimie, pétrochimie, automobile), un grand port fluviomaritime, des espaces naturels remarquables ou un fleuve magnifique qui traverse une ville mondiale donnent une identité particulière aux paysages.

Le travail de l'observatoire photographique des paysages de la vallée de la Seine a contribué à faire émerger cette culture commune et à faire des paysages des outils de compréhension et d'analyse partagée des enjeux de ce territoire unique.

Les manifestations organisées en 2022 permettront de mieux faire connaître cet excellent travail qui, au-delà de la grande qualité artistique des photos exposées, permettra aux habitants de la vallée de la Seine de mieux comprendre et de s'approprier leur magnifique territoire. »

ÉVÉNEMENT
Bap!
Biennale d'architecture et de paysage
Région Ile de France

L'OPP.VS.F est coordonné par le CAUE 78 et co-construit avec le CAUE 92, le CAUE 95 et le service patrimoines et inventaire de la Région IdF. Cet observatoire francilien est réalisé en continuité de l'observatoire normand, confié aux photographes Claire Tenu et Maxence Rifflet. Ces deux observatoires amenés à converger sont soutenus par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) au titre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) et par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU. GPS&O).

TERRES DE SEINE
COLLECTION PHOTOGRAPHIQUE ET SONORE

Dans le cadre du projet culturel de territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), nommé , Panorama(s) et en lien avec l'OPP.VS.F, le photographe du service patrimoines et inventaires de la Région IdF, Laurent Kruszyk, et le paysagiste-vidéaste du CAUE 78, François Adam, ont cherché à capturer l'unité improbable de ce territoire, uniquement délimité par des frontières administratives.

Le duo a réalisé un arpentage au cœur de la vallée de Seine, entre les boucles du fleuve, les coteaux du Vexin, au nord, et le plateau du Mantois, au sud. Attentifs aux multiples facettes du paysage, ils ont collecté plusieurs signes le caractérisant tels : les belvédères, les forêts et lisières, les plaines agricoles, les hameaux, les places et silhouettes industrielles. En plus d'en capter la diversité colorée et formelle au fil des saisons, ils en ont enregistré l'essence sonore.

L'arpentage au plus près du terrain a duré près de 18 mois. Cette présence continue, cette imprégnation mettent en exergue un jeu de contrastes inouï qui donne à voir l'épaisseur historique comme les mutations constantes.

Le corpus final est constitué de plus de 800 photographies et de dizaines d'expérimentations panoramiques et sonores. L'introduction du son sur les images fixes constitue une expérience insolite qui déstabilise le regard. Elle contribue à décloisonner le cadre, à élargir le paysage et parfois à contredire l'image lorsque le bruit d'un avion ou la rumeur de la ville viennent perturber la contemplation d'un paysage serein. « Le son apporte plus de complexité à l'image en dilatant l'espace. Les sensations procurées par le bruit des voitures ou le chant des oiseaux redonnent une cohérence à des paysages parfois hétéroclites. »



Vieux pont de Limay © Laurent Kruszyk, Région Ile de France

FOCUS

78 Yvelines
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION

PARTICULIERS, COPROPRIÉTÉS

LES ARCHITECTES DU CAUE VOUS CONSEILLENT GRATUITEMENT SUR VOS PROJETS

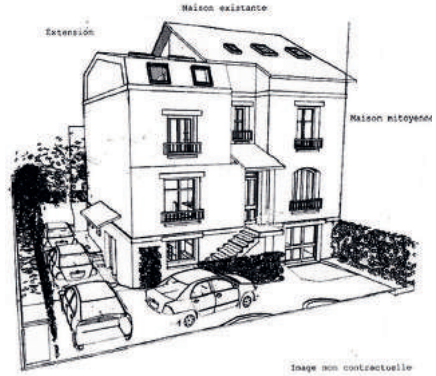
- Les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- Les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- La conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation
- La réhabilitation énergétique et architecturale de votre copropriété

Vous aider à construire, agrandir, surélever...



PRENEZ RENDEZ-VOUS !

A votre disposition, un espace documentaire spécialisé en architecture, aménagement et développement durable







3, place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux - T. 01 30 48 00 14 - caue78@caue78.com - www.caue78.fr

ET EN PARTICULIER... LES PARTICULIERS

CHAQUE SEMAINE, LE CAUE REÇOIT DANS SES LOCAUX LES PORTEURS DE PROJETS POUR UN CONSEIL ARCHITECTURAL PERSONNALISÉ. SUR RENDEZ-VOUS ET GRATUIT.



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS, UNE PORTE VERS L'ARCHITECTURE.

Aménager une maison, un appartement, évaluer les potentialités d'agrandissement, à côté ou au-dessus, décider de démolir ou bien de conserver tout ou partie d'un bâtiment sont des questions récurrentes lors des séances de conseils aux particuliers. L'architecture rassemble ces questions et aide à les résoudre. Elle apporte des réponses simples et adaptées. Non pas dans la forme seule, mais quant à l'usage, la manière d'habiter au quotidien, la logique de construction, la cohérence de l'intervention et l'harmonie d'ensemble. Nous nous sentirons bien quand les espaces répondront aux bons usages des lieux, qu'ils seront bien éclairés, jouissant d'une belle vue, quand entrer et sortir, passer d'une pièce à l'autre, ménagera des surprises, procurera du plaisir. Il n'y a bien souvent pas de réponses immédiates mais des questions débattues et des pistes proposées. Des images de référence expliquées ouvrent des horizons et contribuent à donner envie d'architecture. Libre au pétitionnaire de recourir à un architecte lorsque son projet est hors du seuil obligatoire. Conseils et discussions auront atteint leur objectif s'ils aident à prendre conscience des enjeux urbains, paysagers et environnementaux du projet et à argumenter ses choix : à faire œuvre d'architecture.



La répartition du conseil aux particuliers en 2021

L'ÉQUIPE EN 2021

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice, architecte - urbaniste
Annick Martinat, assistante de direction
Cécile Varoquier, documentaliste, webmaster
François Adam, paysagiste, vidéaste
Hélène Bouisson, architecte
Didier Renard, architecte
Bruce Plancke, architecte
Annie Boyer, architecte
Lisa Leconte, architecte
Hervé Saillet, directeur adjoint, architecte-urbaniste,

78 Yvelines

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

>> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics

>> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques

>> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours

>> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents

>> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine.
Les CAUE sont de droit organismes de formation pour les élus.

>> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions

Photo de couverture : Porcheville, ancienne voie ferrée desservant le centre de production thermique © Ambroise Tézenas et Jérémie Léon, photographes
Observatoire photographique de la vallée de la Seine francilien.

3, place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux - T 33 (0) 1 30 48 00 14 - www.caue78.fr